

Front de libération en
Africain
n° 78
juin 1972

Les manifestations paysannes d'avril 1971

par Gérard ALTHABE

Dans la nuit du 1^{er} au 2 avril 1971, les villageois de la province du sud, à l'appel du Monima, occupent, en masse et armés, la plupart des petites villes ; les garnisons de gendarmes résistent en deux endroits ; ailleurs, elles se terrent ou capitulent ; au matin les paysans révoltés quittent les centres qu'ils ont occupé, certains groupes se disloquent, d'autres restent soudés, réfugiés dans quelque région excentrique ; ils se laisseront disperser passivement lors des attaques des colonnes de gendarmerie ; le bilan des affrontements : une trentaine de tués dans le camp des paysans, 3 dans celui des forces de l'ordre. Les administrateurs, les politiciens du parti gouvernemental, terrorisés lors de l'assaut nocturne, prennent la tête d'une répression qui prendra une ampleur considérable : des centaines de tués, peut-être mille, 5.000 arrestations, 600 personnes déportées dans le vieux pénitencier colonial de Nosy-Lava ; tortures généralisées des prisonniers, tant dans les prisons des chefs-lieux du Sud que dans la prison centrale de Tuléar, extorsion d'argent, pillage des biens ; ces pratiques dureront des mois. Les politiciens P.S.D. locaux se placeront à la tête des colonnes de gendarmes mis ainsi à leur disposition ; les militants Monima sont rafflés, parfois exécutés devant leur maison, il est interdit de toucher aux cadavres qui pourrissent sur place, dévorés par les chiens.

O.S.S.I.O.M. FONDÉ DOCUMENTAIRE
N° 22520 / 1^{er} A
Cote : B

La révolte est construite autour d'un contraste entre la puissance de la mobilisation (plusieurs milliers de paysans rassemblés autour des dirigeants locaux du Monima), le succès de l'occupation des chefs-lieu et le silence du matin, l'absence de traduction politique de la victoire. Monja Joana, autour de qui aurait dû se construire la signification politique de la révolte, est absent lorsque deux colonnes de ses partisans armés viennent le libérer de sa maison gardée par la police ; avec deux de ses enfants, il s'est réfugié dans la forêt du Haut-Firehenana, attendra là, et se fera prendre fin avril. N'est décelable ni la mise en place d'un embryon de pouvoir populaire, ni même le remplacement des individus dans les institutions conservées (communes et sous-préfectures).

Deux autres éléments importants constitutifs de cette révolte : a) la violence maîtrisée ; les dirigeants Monima ont imposé une limitation stricte de la violence ; ces limites interviennent d'abord dans le choix de ceux qui en seraient les victimes : seuls devront être objet de la violence les agents des services directement répressifs de l'appareil étatique, les administrateurs et les policiers ; les techniciens en sont exclus ; plus globalement ils ont pris des précautions considérables pour éviter que la violence ne déborde en règlement de compte ethnique (les européens et les originaires des Plateaux). Limites aussi dans la nature même de cette violence : interdiction de tuer les individus, il fallait s'emparer des armes et faire prisonniers les policiers, administrateurs et chefs de canton ; ce qui eut des conséquences tragiques là où les garnisons de gendarmes résisteront (Ampanihy et Betioky). La justification de ne point tuer l'adversaire est fondée sur l'affirmation de l'unité nationale, c'est-à-dire son appartenance à la nation malgache. Cet ordre sera renforcé par des cérémonies organisées dans les lieux de rassemblement.

b) Autre élément dans cette révolte : la croyance partagée, semble-t-il, par l'ensemble des manifestants en l'arrivée en renfort d'étrangers chinois dont les bateaux étaient censés naviguer le long des côtes : un des facteurs de la dispersion du matin du 2 avril sera parfois la déception de cette vaine attente ; certains groupes se replieront sur les plages guettant les bateaux ; dans un cas (Ampalaza, côte Sud-Ouest) cette attente s'achèvera dans le massacre : des centaines de paysans, installés depuis deux jours sur la plage, s'égaillèrent sous le tir des armes automatiques d'une colonne de gendarmes arrivée sur les lieux.

La raison et les formes de cette révolte doivent être recherchées au cœur même de cette paysannerie et dans la position qu'occupait en elle le parti Monima. Il est d'abord nécessaire d'échapper à une perception largement accréditée : la Province du Sud serait une peuplée de bergers exclus du modernisme ; ils se seraient jetés

sur les fonctionnaires oppresseurs dans un mouvement spontané de révolte archaïque. L'explication centrée sur la sous-administration de cette région relève de cette perception. Bien au contraire, la population paysanne du Sud est, pour l'ensemble de Madagascar, un réservoir de main-d'œuvre, elle est actrice de mouvements de migrations temporaires qui amènent les hommes (et une partie non négligeable des femmes) aussi bien dans les plantations industrielles du Nord-Ouest et de l'Est que dans les régions de colonisation dispersées dans tout le pays.

La problématique de cette population villageoise peut être posée ainsi : quel rapport existe-t-il entre le village et le lieu d'émigration ? Pourquoi la migration ne s'achève-t-elle pas par une cassure d'avec le village de départ ? Pourquoi enfin la révolte se localisera-t-elle dans le village et non point dans les lieux où ces mêmes personnes sont enfermées dans le travail salarié ou le métayage ? Deuxième niveau d'analyse : le village du Sud ; là se localise donc la révolte, elle surgit de la domination subie. D'un côté, le village est enerré dans une oppression bureaucratique dont les agents habitent les chefs-lieux qui prennent parfois l'allure de petites villes (la collecte fiscale en est l'instrument privilégié) ; de l'autre, les habitants des villages édifient une résistance à cette domination par le maintien des rapports internes passant par les ancêtres et les dieux ; la migration est utilisée pour renforcer ces rapports : l'argent épargné est en grande partie dépensé dans l'organisation de cérémonies ou l'achat de bœufs, autant d'éléments qui puisent en eux leur mode d'existence.

Le Monima, dans le Sud, ne peut être isolé de cette situation. Fondé en 1956-57, il était au départ un parti nationaliste d'implantation régionale ; sa direction, tout comme celle des partis existants à ce moment-là, est composée de notables locaux (petits commerçants, lettrés, pasteurs, etc.) rassemblés autour de Monja Joana ; ils mobilisent la paysannerie du Sud sur le double thème de l'indépendance et du nationalisme (contre les Européens) et de la particularité régionale (contre les originaires des Plateaux). Qu'est un tel parti dans le cadre de la domination coloniale, qu'advient-il de lui dans la décolonisation ? Il est une sorte de contre-institution bureaucratique contrôlée et animée par les notables locaux, de par son existence même elle prend la place et détruit l'institution bureaucratique étrangère (l'administration coloniale) ; une telle forme d'opposition est limitée, et contient en elle le simple remplacement des étrangers par des malgaches dans la conservation des institutions bureaucratiques, partant dans celle du mode de pouvoir qui les placera face à la population. La décolonisation conservatrice est une réponse positive à cet objectif de révolte ; aussi entraîne-t-elle la dislocation du parti nationaliste ; il dispa-

raît, parfois sa direction voit son existence réduite à celle d'acteur dérisoire d'un théâtre légal (A.K.F.M.). Le Monima subira passivement cette pratique de dislocation jusqu'en 1966-67 ; ses dirigeants restent agrippés aux thèmes et aux pratiques du passé anticolonial toujours sur la ligne du nationalisme et du tribalisme. Puis intervient une évidente remontée, le spectre de la disparition s'efface ; s'amorce une implantation en dehors du Sud, en même temps qu'intervient le refus de la scène légale (rejet de la participation aux pseudo-élections, abandon du recours aux tribunaux),

A partir de 1967, chacun des trois acteurs (population villageoise, Monima, appareil étatique) est le cadre de transformations :

— Dans le jeu des rapports internes au village est introduite une forme nouvelle de résistance à la domination de l'appareil étatique, les jeunes en sont les porteurs (le mouvement dit du « doany » ; culte sous forme de possession dans lequel est mise en scène la subordination à des personnages du passé historique ; cette subordination est l'expression du refus du despotisme administratif et politique ; parallèlement, elle est le fondement, dans les rapports internes, d'un pouvoir détenu par les jeunes, qui est dressé face à celui des anciens fondé, lui, sur la relation avec les ancêtres).

— Dans le parti Monima, les jeunes se constituent en une force relativement autonome (congrès d'Amboasary de juillet 1969) ; soutenus par un groupe d'intellectuels tananariviens ralliés, ils estiment que la violence est la seule riposte efficace au despotisme de l'appareil étatique ; ils rejettent le mode de pratique centré sur l'acte exemplaire de révolte et le témoignage par le martyr.

Ainsi après 1966 surgit une contradiction interne à la population villageoise qui, par des voies qui restent à analyser, semble avoir eu des effets au sein du Monima. Une division est introduite entre les acteurs (grossièrement les jeunes et les anciens), qui se partagent sur le mode d'affrontement avec l'appareil étatique (dans les rapports villageois, le « doany » est édification d'un contre-pouvoir, ce que n'est pas la relation avec les ancêtres ; dans le parti, les jeunes cherchent à introduire la révolte alors que les anciens dirigeants restent attachés à des pratiques de résistance).

— L'appareil étatique implanté dans la Province du Sud est régionalisé, les originaires des Plateaux sont exclus des positions dirigeantes (administratives et politiques), ils sont rejetés dans des postes techniques. Cette régionalisation a deux effets : au sein du Monima, l'alliance entre les notables et les villageois à travers l'unité ethnique devient peu crédible, cette transformation interne